

CAHIER DES CHARGES ORGANISATION FINALE REGIONALE SENIOR

Présentation

Ce document reprend les conditions d'organisation de la finale régionale Senior ainsi que la finale ou une exhibition du football américain féminin. Un club ou un Comité départemental peut se porter candidat à cette organisation.

Les finales peuvent se dérouler soit un samedi ou un dimanche de 12 heures à 19 heures.

Infrastructures

La structure accueillante doit pourvoir idéalement fournir 2 terrains dont un pour l'échauffement des équipes de l'autre match.

Le terrain prévu pour les matchs doit avoir une tribune en dur de préférence. Le terrain doit être tracé selon les normes en vigueur de la FFFA avec le minimum suivant :

- Lignes de touches
- Lignes tous les 10 yards
- Hashmark ou ligne les symbolisant

En plus, le matériel doit être présent :

- Poteaux de football américain ou à défaut de rugby, avec protection
- Plots tout autour du terrain symbolisant les dizaines de yard
- Une chaine d'arpenteur
- Une table pour poser les trophées doit être disponible tout près du terrain

Il faut compter sur 4 vestiaires de 30 places minimum pour accueillir simultanément les équipes.

Personnel

L'organisateur doit avoir deux personnes affectées à l'accueil des équipes (ouvertures des vestiaires), arbitres et représentants de la LFFA/FFFA tout au long de la journée. Ces personnes sont mobilisées à cette tâche TOUT AU LONG de la journée.

L'organisateur doit prévoir 3 chaineurs.

Communication

L'organisateur a la charge financière de la communication par voie d'affichage, radio, Internet de l'événement. L'ensemble des supports doit être prêt pour diffusion 10 jours avant la date de la finale. Ils doivent tous avoir une référence visuelle (logo officiel) de la LFFA et de la FFFA, des équipes participantes et bien sûr celle de l'organisateur s'il ne fait pas partie des finalistes. Pour les supports vidéo une mention de la LFFA et de la FFFA est également obligatoire.

Tout autour du terrain, un espace doit être réservé pour accueillir les banderoles de la LFFA et de ses partenaires (région lle de France).

L'organisateur peut mettre en place un système sonore pour commenter le match et/ou passer de la musique, il lui appartiendra de respecter le silence pendant le déroulement de chaque jeu. En cas de diffusion de musique, il lui appartiendra de faire les déclarations nécessaires auprès de la SACEM.

Arbitrage

La LFFA s'engage à mettre à disposition des équipes le nombre d'arbitres nécessaires pour encadrer la ou les deux finales. Les frais sont à la charge de la LFFA.



CAHIER DES CHARGES ORGANISATION FINALE REGIONALE SENIOR

Médical

Il appartient à l'organisateur de prévoir pour l'ensemble de la journée la partie médicale comme indiqué par le règlement fédéral. Les frais sont à la charge de l'organisateur.

Buvette

L'organisateur devra prévoir un espace de restauration rapide (froide et chaude) pour le public et les joueurs. La recette de la buvette reste entièrement au bénéfice de l'organisateur.

Hygiène

L'organisateur devra veiller à ce que des toilettes hommes/femmes ET personnes à mobilité réduite soit accessibles à proximité des tribunes.

Relations Publiques

L'organisateur doit prévoir un lieu de réception pour l'accueil des élus municipaux, régionaux. Ce cocktail se déroulera à la fin du dernier match.

Le lieu du cocktail doit être choisi dans l'enceinte du complexe sportif où les matchs se dérouleront.

ETUDE DU DOSSIER

Pour être retenu, le dossier de candidature doit OBLIGATOIREMENT comporter une lettre d'engagement ferme du Service des Sports de la municipalité concernée explicitant la mise à disposition des terrains, vestiaires et mise en conformité du terrain.

DATE DU DEPOT DU DOSSIER : 30 novembre 2016 REPONSE A LA CANDIDATURE : 15 janvier 2017